


Emled

Reflet de la Bretagne



breizh

Sommaire

- Page 3. La Federal Union, par Yann Goulven.
- 4. Pris sur le vif..., par A. Guellevarc'h.
Tribune libre.
- 5. Sein, par Marl Lesk.
Comme le temps passel
- 6. L'art populaire rustique breton, par
Y. Grall-Nicot.
- 7. Protestation.
Un danger de mort.
Krennlavarioù ar vro (proverbes de
chez nous).
- 8 et 9. La Mode bretonne.
- 10. Vers un Mobilier breton moderne.
- 11. Organes conservateurs, par Emarz.
Bretagne intégrale, par Patrik.
- 12. Notre cours de Breton, par P. Diva-
nac'h.
- 13. Les grandes enquêtes d'Emled.
- 14. Informations diverses.
- 15. Gwiskamantezh.
Librairie d'Emled.
Petites annonces.
Notre roman-feuilleton.

Edité en langue française

10
26

TARIFS PUBLICITÉ "EMLED"

REFERENCES	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
CASE N° 1 (page 2)	650 fr.	1.300 fr.	2.600 fr.	5.850 fr.
CASE N° 2 (grande case milieu dernière page)	500 fr.	1.000 fr.	2.000 fr.	4.500 fr.
CASE N° 3 (première et deuxième rangée dernière page. Plus petite exceptée)	160 fr.	320 fr.	640 fr.	1.440 fr.
CASE N° 4 (les trois plus petites cases de la dernière page)	70 fr.	140 fr.	280 fr.	630 fr.

12, Boulevard
Sévigné,
SAINT-BRIEUC

LE PREMIER

**M
A
G
A
Z
I
N
E

B
R
E
T
O
N**

6, Cité de
la Chapelle
PARIS

case n° 1 à louer

case n° 1 à louer

LE MEILLEUR MOYEN
DE SOUTENIR

EMLED

est de

NOUS ENVOYER
AUJOURD'HUI
votre

ABONNEMENT

emled

LE PREMIER GRAND MAGAZINE BRETON ILLUSTRÉ

Fondateur-Directeur : Per ARMOR

Administrateur :
Yann P. D'HARSKOET
Saint-Brieuc

Secrétaire générale :
Mari-Annig AR GOV
Paris

Le numéro : 25 fr.

Vendredi 7 Février 1947

DIRECTION CENTRALE
PARIS

6, cité de la Chapelle-18^e
C. C. P. Per Armor 3244-41 Paris

ABONNEMENTS :

6 mois 140 fr.
1 an 280 fr.

ADMINISTRATION
BRETONNE
SAINT-BRIEUC

12, bld Sévigné (Tél. 1-74)
C. C. P. Hamon, 895-92 Rennes

LA "FEDERAL UNION"

Un puissant mouvement fédéraliste se développe actuellement. Fondée en 1938, la **Federal Union** se préoccupe de rechercher une solution au problème mondial et de créer un mouvement d'opinion favorable à l'instauration d'un gouvernement mondial. Fondée par des personnalités britanniques, la **Federal Union** a son siège à Londres. A la fin de l'année 1946, la **Federal Union** a édité une plaquette, dont nous donnons ci-dessous quelques passages importants.

« La **Federal Union** est à la fois le nom d'un mouvement et une forme de gouvernement.

« La Fédération est la méthode de gouvernement par laquelle les nations ou les Etats conservent le contrôle de leurs propres affaires, mais abandonnent une partie de leur souveraineté, pour régler les affaires communes. Les U. S. A., l'U. R. S. S., le Canada, la Suisse, l'Australie possèdent déjà cette forme de gouvernement imposant à de vastes territoires une politique commune, cependant que les différents Etats ou provinces composants conservent une large autonomie pour administrer leurs affaires locales.

« Les nations ne perdent pas leur individualité parce que toutes les affaires courantes continuent à être directement réglées par les gouvernements nationaux et chaque nation conserve l'entière liberté de poursuivre son propre développement, pourvu que celui-ci n'affecte en aucune manière les droits analogues des nations voisines.

« Il existe une différence fondamentale entre la « **Federal Union** » et l'O. N. U. Dans une **Federal Union**, le gouvernement fédéral peut traiter des problèmes majeurs et mineurs en se basant sur des lois issues d'un vote majoritaire, dont les applications sont obligatoires pour tous les membres. Une police fédérale veille à la bonne exécution des lois et, s'il est nécessaire, une force armée fédérale a pouvoir d'intervenir en cas de désobéissance.

« Le gouvernement fédéral s'instaure quand les peuples du monde entier engagent avec assez de force leurs gouvernements respectifs à entreprendre l'action nécessaire.

« Pour l'élection du gouvernement fédéral démocratique il y a plusieurs façons. Si la mode britannique est employée, les représentants, disons un par million d'habitants, sont élus au Parlement fédéral. Ce Parlement élit ensuite son premier ministre qui choisit son ministère et qui reste en

place aussi longtemps que la majorité des représentants l'y laisse.

« Si le monde américain était retenu, alors le chef de l'Exécutif serait élu directement par les peuples pour un certain nombre d'années.

« Ou encore le gouvernement fédéral peut comporter une ou deux chambres : la Chambre haute ou Sénat, comprenant deux représentants pour chaque nation, donnant ainsi aux petites nations le moyen de se faire entendre efficacement. Les lois seront respectées grâce aux Cours fédérales qui s'appuieront sur la police et les forces armées fédérales, quand il sera nécessaire, de la même manière qu'une nation fait présentement respecter ses propres lois.

« Les forces fédérales n'auront pas à combattre des nations entières, mais en dernier ressort à être assez puissantes en cas de besoin urgent pour entrer en contact avec les fauteurs de troubles ou les bandes armées. L'Histoire montre qu'au sein de l'armée de métier, se développe rapidement un esprit de corps et de sécurité en elle-même et qu'elle est loyale envers l'autorité qu'elle sert. Toutes les découvertes ou informations relatives à l'énergie atomique doivent ressortir du gouvernement fédéral et ce gouvernement doit être capable de contrôler toute la production de l'énergie atomique en s'assurant le monopole des matières premières essentielles, par exemple l'uranium.

« Il est essentiel que les U. S. A. et l'U. R. S. S. coopèrent à la formation du gouvernement mondial. Comme les opinions diffèrent sur les formes de la démocratie, un compromis est inévitable. Toutes les nations seraient invitées à participer à la rédaction de la Constitution fédérale.

« Il y a intérêt d'autre part à prévoir des Fédérations à l'échelon régional. Ainsi des nations ayant des besoins similaires pourraient se fédérer sur la plus large base possible pour constituer un élément de l'Union mondiale. Ceci pourrait bien être rendu nécessaire pour résoudre certains problèmes communs.

« Au sujet des colonies, le problème est clair. Les peuples coloniaux doivent, par l'éducation et l'accession à un standing de vie supérieur, être dotés des institutions susceptibles de leur faire jouer un rôle égal à celui des autres nations dans la Fédération mondiale.

« La constitution fédérale peut permettre à une nation de se retirer sous certaines conditions de la **Federal Union**; mais là encore l'Histoire prouve qu'il vaut mieux

rendre l'adhésion irrévocable. Un abaissement considérable des barrières douanières pourra alors intervenir, mais jusqu'à ce qu'un standard de vie relativement égal soit acquis à tous les peuples du monde, il est nécessaire d'établir une série de contrôles. Un tel contrôle serait effectué par le Gouvernement fédéral dans les intérêts du monde et non par les nations elles-mêmes pour leurs propres fins égoïstes. L'Office international du Travail, la Fédération mondiale des Syndicats et toutes les organisations similaires peuvent travailler plus efficacement à leurs buts dans une telle Union. La puissance et les ressources de l'humanité tout entière seront appliquées à construire la paix au lieu de préparer la guerre.

« Le Parlement fédéral a le droit d'imposer et d'emprunter dans le but de financer les services du Gouvernement fédéral. Cette levée d'impôts peut être directe ou indirecte; elle ne doit pas néanmoins signifier une plus grosse charge pour les contribuables.

« Les sondages effectués par l'institut Gallup, en Angleterre et aux Etats-Unis, ont montré qu'une forte majorité des suffrages est favorable au Gouvernement mondial. Les grandes nations n'étoufferont pas les petites, pas plus que le Rutland n'est étouffé par le Yorkshire. *Un homme : une voix*, telle est la seule base véritable pour les élections démocratiques à l'intérieur du Parlement fédéral.

« La situation changera en faveur des petites nations si la constitution prévoit une Chambre haute. Dans ce Sénat en effet, grandes et petites nations seront placées sur un plus grand pied d'égalité. Il est bon de prévoir une échelle souple de représentation pour les pays ayant une grosse population de paysans illettrés, comme c'est le cas à l'intérieur de la Fédération mondiale des Syndicats.

« La **Federal Union** est une organisation de constitution démocratique, dans le but d'éduquer l'opinion publique sur les principes et sur la pratique de la Fédération, de telle manière que celle-ci devienne bientôt la politique officielle du Gouvernement. »

Bien que les quelques passages extraits de la plaquette de la **Federal Union** s'inscrivent dans une ligne de pensée purement britannique, ils semblent toutefois intéressants par la contribution qu'ils apportent à la naissance de l'esprit fédéral.

Yann GOULVEN.

PRIS SUR LE VIF...

RONAN PICHERY écrivain breton

{ Un reportage de A. GUELLEVARC'H }

Ronan Pichery me reçoit dans son appartement rennais, tandis qu'il corrige les épreuves du premier numéro des Cahiers de Brocéliande, venues des presses Oberthur.

— Nous voulons reprendre le Parnasse breton, d'Hyacinthe Cailliet, et l'Hermine de Tiercelin.

— J'ai beaucoup aimé la présentation de vos Stances à la Rose, qui n'est pas sans rappeler les livres de poèmes qui sortaient jadis de chez Lemerre. Et que vous vous soyez placé sous le signe de Brocéliande, la forêt enchantée...

— Jadis aux portes de Rennes. Elle est le symbole de la continuité. Notre ami Kerverziou doit faire, lorsque le numéro sortira des presses, l'horoscope de notre revue. Puisse ce joyeux événement arriver comme une suprême consolation et la preuve de la pérennité celtique au barde Abalor, qui vient de mourir.

Ronan Pichery se tait. Une grave blessure, qu'il reçut lors des combats de mai 1918, a mutilé son visage. Il fut l'adjoint et l'ami du colonel Yves Picot, un Breton, lui aussi. Il est un de ces beaux types d'hommes d'autrefois, soldat et poète.

— Vos Stances à la Rose, d'une pureté si classique, font de vous un poète qui n'est pas qu'élegiaque. Je vois en vous un homme préoccupé du problème de la race.

— La rose? Elle est pour moi le symbole de la perfection de la Femme et de la Race. La femme est le guide et l'inspiratrice du poète. Dans le baiser de Sapho, j'ai voulu montrer, sous une affabulation imaginaire, que le sens de la race l'emporte sur les passions. La pérennité celtique s'exprime ici sous trois formes : du pays, de la femme, et enfin dans un apologue : le baiser de Sapho.

— Votre apologue est conforme à la légende.

— En effet. Sapho n'aima jamais un homme, venu du pays cimmerien.

— De votre roman : Le Parisien, je n'aimais guère le titre, au premier abord.

— On nommait ainsi, en haute Bretagne, les enfants remis par l'Assistance publique aux paysans, jusqu'à leur majorité. J'ai voulu que ce roman fût la synthèse de l'esprit de haute Bretagne et de l'esprit celtique.

— Au demeurant, votre Parisien était... breton!

— L'histoire est entièrement vraie. Les documents furent déposés dans l'étude de notaire de mon grand-père, qui joue un rôle essentiel dans le livre.

— Et fort sympathique.

— Le notaire breton était un guide pour les affaires temporelles, comme le recteur pour les spirituelles.

— Mais vous-même?

Non sans malice, Ronan Pichery sourit. L'histoire du Parisien se déroule dans une atmosphère paysanne. Des âmes honnêtes, simples, où la séduction ne jouera que sur un motif baudelairien, celui de l'invitation au voyage. En un mot, roman d'atmosphère plus que de psychologie.

— Comment n'aurais-je pas aimé cette Bretagne, qui n'était pas gâtée par le touriste et la guerre? si accueillante et hospitalière, franche et simple. Mais simplicité ne veut pas dire simplicité!

— Que voulez-vous, c'était à l'époque du franc-or!

— Vos personnages sont pris sur le vif, avec leurs qualités et leurs défauts.

— Ce sont des Haut-Bretons, fidèles mais parfois frondeurs, ce qui est leur caractéristique. Ils n'aimaient pas beaucoup les prêches.

— Comme elle est sympathique votre héroïne!

— Malgré sa faute?

— Oui, parce qu'elle a souffert. N'est-ce pas la doctrine du rachat?

— C'est aussi l'opinion du prêtre, notre aumônier de « La plus grande Bretagne ». J'aurais pu, évidemment, lui faire faire un peu d'introspection en matière religieuse, mais j'ai préféré la faire raisonner sur le plan maternel, ce qui est instinctif chez une mère digne de ce nom. Tout mon roman gravite autour de l'acte sublime de l'engendrement, et lorsque celui-ci n'est pas légitime, il devient nécessaire de le ramener, par tous les moyens, à la vie sociale. Toute faute s'efface; le pardon divin intervient naturellement en ce cas. Une autre solution n'aurait pas abouti à une honnête conclusion. Il en aurait été différemment si l'amourette avait été sans suite. Le premier devoir de l'homme est de transmettre le bien de la vie qu'il a reçu lui-même et de le perpétuer selon les moyens dont il dispose.

— Votre œuvre prochaine?

Un recueil de poèmes : Les Tribulations celtiques.

Je finirai par où j'aurais dû, sans doute, commencer : Ronan Pichery est né à Combourg, en 1891.

Pour le reste, la bohémienne qui parle en son roman vous le dira mieux que moi...

A. GUELLEVARC'H.

UN POÈME INÉDIT

de Ronan PICHERY

Je respire et je vis, Bretagne, ô ma patrie,
Dans ton cœur inlassablement,
Et pendant que ce soir, je médite [et je prie,
Tu me parles secrètement.
Tu me redis, encor, lorsque mon [âme vibre :
« C'est que mon souffle te soutient,
« C'est que ta chair brûlante est [faite de ma fibre
« Et que ton ardeur m'appartient.
« Quand tu vois s'étirer les grands [Fantômes sveltes
« Qui se dressent sur mes talus,
« O mon fils, souviens-toi que sans [cesse les Celtes
« Surgissent des temps révolus »

(Invocations)

Robert PONTUAL.

Tribune libre

Réponse à YANN K...

Dans le numéro de Noël d'Emled, j'ai lu la réponse à mon article sur Iron Varia Garnez. Je crois mon compatriote du Finistère très sincère et c'est pour cette raison que je tiens à lui répondre sans intention de créer une polémique permanente.

Si j'avais eu la chance de lire le texte original, peut-être y aurais-je découvert le mordant qu'il m'accuse de ne pas avoir trouvé dans l'œuvre de Drezen, traduite par Merrien, que je considère comme un excellent écrivain. Je fais donc amende honorable en reconnaissant la difficulté de l'adaptation française d'un texte breton surtout fourmillant d'expressions locales, mais je persiste à écrire que les paysannes ne sont plus guère de mode, passe encore pour un conte, mais pour un roman de cette envergure, qui veut à la fois être une peinture du Pays bigouden et une satire de ses mœurs, il me semble que sans quitter le terroir, Drezen aurait pu, avec toute l'ironie dont il est capable, nous donner autre chose de plus puissant, de plus marqué, avec moins d'eau de rose à la base.

Il me semble que la Bretagne est mieux représentée par les œuvres de Langlais, de Jakez Riou, de Verceel, et qu'un auteur comme Yvonne Pagniez avec son Ouessant nous a buriné d'autres portraits que ceux de Drezen et livre des descriptions d'une valeur incomparable, telles ces lignes :

Sur le gazon, là-bas ces clartés blanches qui traînent; ce sont les suaires apprêtés pour les morts de demain; les avandières de nuit les ont pincés dans l'eau froide des « douez », à grands coups de bâtons en hurlant des chants funèbres...

Voilà les lignes que les reflets de lune sur la lande d'Enez Eursa lui ont inspiré : ... J'ai pris place dans le cercle des

robes noires où l'on jase en fricotant avec adresse, dans un français aux formes joliment désuètes...

... Elle a les yeux sombres aux prunelles élargies et le geste noble si commun parmi les femmes de l'île qui sont de vieille race restée très pure...

Ce ne sont que quelques phrases, mais des phrases où chaque mot nous montre la noblesse et la beauté de notre race, et nous fait souvenir d'un temps où nous étions, peut-être le peuple le plus accueillant de la France.

N'est-ce pas un exemple de cordialité et d'éducation naturelle de voir ces vieilles « mamn-gozh » parler en français, langue qu'elles connaissent mal, parce que la visiteuse ne comprend pas le Breton?...

Ce sont des futilités me direz-vous? Peut-être! Les petits riens révèlent un pays mieux que les rossées infligées par les bonnes femmes aux agents de la Force publique.

Je crois qu'un Oscar Wilde dans son Portrait de Dorian Gray, pour ne citer que cette œuvre, dépeint mieux que quiconque l'esprit changeant et romantique du Celte, cette grande attente devant l'inconnu, cette soif d'espérance, cette avidité du bizarre.

La littérature celtique est partout où souffle l'esprit d'incertain et d'inachevé, le drame intérieur entre l'homme, l'amour, ses dieux et ses démons; elle est le reflet de nos angoisses et de nos peines, de notre désir de beauté et de notre réalisme, on la rencontre chez Ossian, les sœurs Bronzé, et Villiers de l'Isle Adam, comme dans les œuvres de Wagner, elle se rattache à la tragédie rustique, au chant primitif et éternel des grandes races captives. C'est le reflet d'une douleur ardente et d'une vie intérieure intense, mais ce ne doit pas être une suite de Clochemerles revus et corrigés.



A CE MÊME PROPOS

M. Jean Merrien nous dit : « Dans un récent numéro d'Emled, un de vos correspondants, parlant de Notre-Dame Bigouden, version française de Iron Varia Garnez commet quelques erreurs de fait, qu'il est peut-être nécessaire de rectifier.

« 1° La traduction n'est pas de moi; elle est de Drezen lui-même, ainsi que je le dis dans la préface; je n'y ai rien changé; « 2° Mon rôle dans cette affaire s'est borné à :

« — Faire accepter par M. Denoël cette édition; ce n'était pas si facile, certaines idées présentées sympathiquement par le roman n'étant pas précisément alors bien en cour. Une autre Maison, qui avait primitivement accepté, s'était reculée finalement;

« — Choisir le titre (voir à ce sujet la préface); fixer quelques points d'orthographe (bigouden invariable, par exemple) et de typographie; écrire la préface;

« — Corriger les épreuves en établissant de nombreux passages;

« — Comme libraire et comme critique, lui faire la plus grande publicité possible.

« Voilà, précisés quelques points d'histoire... de très petite histoire.

« Quant à mon avis personnel sur les coupures, je dois avouer que je ne les réproavais pas toutes; j'avais protesté contre le principe, mais le résultat n'était peut-être pas mauvais. On en jugera par comparaison puisqu'il paraît que l'édition annoncée à la Nouvelle Edition sera intégrale.

« De toute façon, j'ai écrit, et je suis heureux de répéter ici, que, en français comme en breton, ce roman était à mon sens un grand roman; sans doute le plus grand roman breton contemporain, avec Claude Légu, de Lefebvre. Maudez le Léonard, de Creac'h. (Quand Plan le réimprimera-t-il?) et La Mer, de Kellermann (même question à Flammarion).

SEIN

par *Mari Lesk*



(Cliché Emléd)

ILE DE SEIN (Ile du Tarot)

L'île de Sein fut longtemps la Maudite. Ses habitants étaient des marins pour la plupart... Grandis dans cet isolement, sur cette île battue des flots, farouches, la nécessité de vivre les contraignait de s'engager sur des bateaux pour une navigation proche ou lointaine, incertaine toujours. Leur barbarie primitive s'atténuait au contact de leurs frères; leur cœur ayant battu jusque-là dans l'île, s'élargissait sous les amples souffles marins, et, après quelques voyages ils revenaient changés, apprivoisés, apportant sous leur veste la civilisation cueillie dans les ports que fréquentaient toutes les races du monde.

Mais ils laissaient derrière eux la maison, les parents, les ancêtres... et leur île enveloppée du suaire noir de la malédiction.

Plantés au sol, ceux qui ne passaient pas le seuil de rocs et d'algues ne pouvaient s'affranchir de cette barbarie que les siècles avaient coulée en eux avec le flux de leur sang. Sur leur cerveau avaient crû des champignons vénéneux comme, sur les rochers de leur côte, le mollusque se colle et s'incruste.

Le brouillard marin descendait lentement sur les chaumières dispersées le long du rivage, il couvrait les toits, prenait possession du sol et emprisonnait choses et gens dans ses molécules humides. C'était le jour fatidique marqué par le diable, offert aux hommes, aux femmes de l'île ensorcelée, pour accomplir le rite, peut-être millénaire, légué par les aïeux.

Et ils allaient par groupes, par les sentiers

surplombant la côte, coutumiers de leur passage, porteurs de fanaux, sans crainte du vent et des faux pas. On attachait parfois le fanal aux cornes d'un taureau, avec une corde qui serrait en même temps une des jambes du devant, et à mesure qu'avancait l'animal, le fanal faisait le mouvement de va et vient, et simulait ainsi le feu d'un bateau... signal trompeur pour le bâtiment égaré dans la tempête.

La perte était certaine, il brisait sa coque sur le roc dur, impitoyable comme les sauvages qui avaient le nom d'êtres.

À l'aube, le pillage commençait... Qui trouvait une montre ou une bourse ne désignait pas les vêtements pris sur le naufragé.

Parfois, le destin leur faisait ployer l'échine... Le jour levant faisait apparaître aux regards stupéfiés le cadavre d'un marin de l'île dont l'œil ouvert les fixait d'une orbite glacée et vengeresse.

Sein s'est assagi. Les mœurs primitives ont évolué vers la compréhension qui apporte la pitié et la clémence. Un souffle bienfaisant a balayé ces coutumes barbaresques et s'il y a encore des pillards d'épaves, ce ne sont plus les naufrageurs de naguère, mais des chercheurs de bois... pour un feu dans l'âtre, l'hiver, quand le vent hurle le chant lugubre des marins péris en mer!

Avant les Maudits, Sein eut sa légende... Des prêtresses en avaient fait leur séjour. Leur temple se dressait à l'endroit le plus élevé, sur

un monticule comme en possède tant la Bretagne, au fond desquels git un mystère qu'aucune pioche ne peut élucider.

Ces prêtresses de la mer étaient au nombre de neuf. Elles avaient la beauté et la voix ensorceleuse des sirènes. Mais prêtresses et vierges, elles s'interdisaient les enlacements lacifs...

Leurs corps étaient souples et leurs yeux glauques comme la mer bretonne... Leur chevelure, comme des algues, couvrait leurs épaules et elles aimaient que la tempête les soulevât, faisant passer en elles le frisson de la mort qui court...

Elles connaissaient la magie. Leur esprit suivait le fluide du vent... allant puiser aux terres lointaines et mystérieuses les secrets que recèlent les tombeaux et les temples majestueux cachés dans la luxuriance des forêts, et de l'île austère où elles exerçaient leurs pouvoirs, elles semaient des charmes, prédisaient l'avenir, guérissaient des maux. Elle protégeaient en outre les marins qui, sur une barque en péril, les invoquaient.

Sein! séjour des déesses bienfaisantes et, aux siècles qui suivirent, repaire de naufrageurs au cœur de pierre!

Terre de Bretagne immuable et changeante comme le dieu capricieux qui modèla ses grèves et fit si diverses la structure de son sol! O Bretagne, terre privilégiée sur laquelle s'agenouillent tes fils pour l'amour de toi!

M. L.

Comme le temps passe!

17 JANVIER 1781. — Naissance de Laënnec.

8 JANVIER 1828. — Naissance de Jules Verne.

11 JANVIER 1859. — Naissance de Régis de l'Estourbeillon de la Garnache.

17 JANVIER 1901. — Mort de La Borderie (né le 5 octobre 1827).

À la suite d'une omission regrettable dans notre n° 9, nous signalons que la photo d'Anne de Bretagne appartenait aux Editions Chapeau de Nantes, et celle de Abalor, aux Editions Brittia.

La BORDERIE (Arthur Le Moyne de)



Ed. F. Chapeau, Nantes.

Cl. Emléd.

Historien et archéologue, avec passion il se consacra à la Bretagne. Né à Vitré, le 5 octobre 1827, il mourut en cette ville, le 17 février 1901.

Elève de l'École des Chartes, fut archiviste à Nantes de 1853 à 1859. Il fonda, en 1857, la « Revue de Bretagne et Vendée », en fut directeur.

Cherchant à répandre en Bretagne le goût des questions historiques, fonda, dirigea ou fit partie d'une quantité de sociétés savantes :

Sociétés d'archéologie de Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan; Bibliophiles bretons et Histoire de Bretagne, etc.

Il fut, de 1871 à 1876, député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale. Membre libre de l'Institut, pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il professa un cours d'histoire de Bretagne à la Faculté des Lettres de Rennes.

La liste de ses écrits historiques sur la Bretagne serait bien longue.

Son ouvrage capital est une importante « Histoire de Bretagne » inachevée à sa mort; elle fut terminée par B. Pocquet, du Haut-Jussé.

L'ART POPULAIRE RUSTIQUE BRETON

par Yves GRALL-NICOT



Cl. Emléd.

VANNES - La porte Poterne

Tour d'horizon architectural.

Les chapitres que comprendra cette étude de l'art populaire rustique en Bretagne s'étendront sur plusieurs numéros d'Emléd, et auront pour but de rechercher les manifestations de l'art populaire dans les domaines variés de la vie du peuple breton, à travers les siècles de son histoire.

Ils font partie, au reste, du groupe d'études ayant donné la base de la conférence faite à Ker-Vreizh, le 15 décembre dernier, intitulée : **L'Ame bretonne et l'Art.**

Nous envisagerons surtout dans ces colonnes l'étude de l'art populaire, c'est-à-dire celui venu de l'esprit de la masse même, celui qui touche aux fibres les plus profondes de la race celto-armoricaine.

Si l'on considère, tout d'abord, le nombre et la richesse des monuments depuis le lointain mégalithe jusqu'à la plus moderne manifestation de l'Art celtique, répandus sur le territoire breton, on reste confondu devant une telle densité et une telle qualité artistiques.

Il est vrai que depuis les lointains de son histoire, la race celte a été la plus active des productrices d'œuvres, et cela surtout dans le domaine religieux.

Si fort peu de textes manuscrits sont parvenus jusqu'à nous, hélas ! pour nous donner des renseignements précis sur la vie des collectivités monastiques, qui étaient la base de la société, à l'établissement des Celtes en Armorique jusqu'à l'époque cistercienne, les monuments élevés, eux, nous ont permis de reconstituer en partie la vie de nos ancêtres.

Nous commencerons ici ces chapitres par une étude de la construction civile, militaire et religieuse, par l'architecture, en quelque sorte, l'habitation.

Nous aurons ensuite à nous occuper du mobilier, de la parure de l'habitation, et enfin du costume.

A leur arrivée en Armorique, les Celtes trouvèrent une vaste étendue de terres pour ainsi dire sans population. Les côtes abritaient seules les vestiges d'un peuple que l'esclavage avait anéanti.

L'intérieur du pays n'était qu'une vaste forêt où ne vivaient que des animaux sauvages.

Des restants d'une civilisation écroulée subsistaient cependant, côtoyant les preuves intactes d'une autre forme de société, plus ancienne encore. Voisinant les dolmens et menhirs plantés drus sur ce sol, des villas gallo-romaines et des restants de camps retranchés.

Comme chaque peuple qui en supprime un autre n'a rien de plus pressé que la substitution des religions, nous pouvons rencontrer, de cette époque, le lec'h gravé des figures des dieux romains de Kerdavel, avec une Mercure psychopompe, un Jupiter Dispatier, un Mars gaulois, une Vénus et un Vulcain.

Les Celtes, eux, christianisèrent certains menhirs, en les surmontant de la Croix, confondant, pour commencer, deux religions, car la suppression radicale de la plus ancienne aurait été impossible, tant l'attachement des autochtones à leur culte était profond.

En même temps les communautés se forment, les plou, les lan, les loch sont établis, sous la direction de moines qui sont considérés comme saints.

Le monastère comprend une cellule centrale beaucoup plus importante que celles qui l'entourent, c'est la chapelle en même temps que l'habitation du chef du clan et salle de Conseil.

Les cellules des autres moines sont disposées circulairement autour de cette alvéole centrale, le tout enclos de palissades.

Les moines défrichent, cultivent, répandent la Foi. Ce sont de véritables pionniers de la civilisation nouvelle en marche.

Les constructions à cette époque sont rudimentaires et d'un style évidemment mélangé, les traces du gallo-romain influençant malgré tout les bâtisseurs.

Les raids Franks font réagir les architectes, qui recherchent la protection des cités par des travaux de renforcement donnant ainsi naissance à l'architecture militaire, avec les enceintes flanquées d'ouvrages de surveillance et de résistance.

La construction à grandes dimensions n'est évidemment au service que des grands, car l'habitation rurale, elle, doit être d'une pauvreté qui est générale dans tous les pays à cette époque.

Les édifices religieux sont de beaucoup les plus nom-

breux et les plus variés, depuis les petites fontaines sacrées aux croix celtiques (les ancêtres du calvaire monumental), aux vastes constructions élevées à la gloire du Christ, ainsi la cathédrale de Dol, dans laquelle Nominé fut sacré Roi de Bretagne.

Les invasions des Normands ravagèrent tout le pays, détruisant églises et monastères, ne laissant, après leur occupation d'un quart de siècle que ruines et désolation.

Sous le règne d'Alain Barbe-Torte, la Bretagne connaît une période où elle se relève de ses ruines, et où, évidemment, la construction d'édifices est particulièrement active, tout dans ce pays étant à reconstruire.

A signaler tout particulièrement la création du fort Lalatte, ouvrage militaire étonnant dont on peut voir encore actuellement le bon état de conservation, malgré un millénaire d'assauts de la mer et du vent.

Il fut élevé, non loin du cap Fréhel, en prévision d'un possible retour des Normands.

Les édifices de cette époque sont très lourds et épais. Les murs sont faits de blocs de granit qui ont pu durer les siècles.

L'époque féodale nous a légué des vestiges de châteaux forts très puissants, comme la Hunaudaye, Tonquédec, Coatsfrec, Suscinio, etc.

Une bien curieuse église aussi, est celle connue sous le nom de temple de Lanleff, construction romane du XI^e siècle, faite sur le plan du Saint-Sépulchre, en commémoration sans doute de quelque retour de la première croisade, et qui longtemps a été prise pour un « temple druidique » à cause de sa forme circulaire.

Jusqu'ici, il n'est pas possible de définir une architecture propre à la Bretagne. C'est l'époque féodale, uniforme dans toute l'Europe.

Le style religieux, avec de rares manifestations romanes, a connu avec le gothique un épanouissement merveilleux.

La popularité certaine du gothique chez nous a été l'adjonction des fontaines sacrées, reposant parfois sur un ancien culte païen, aux monuments religieux.

A cette époque, la construction civile devient aussi beaucoup plus élégante, les habitations s'élèvent sur encorbellements, avec poutres apparentes sculptées.

Elles sont hautes, mais étroites. Dans les campagnes, le petit château seigneurial devient une façon de bijou.

L'ère de prospérité que traverse la Bretagne incite ses habitants à rechercher l'espace, la lumière, les riches décorations.

Dans les villes s'élèvent de vastes maisons en blocs de granit taillé, comportant des tourelles élégantes et des toits aux charpentes monumentales. Et c'est surtout la matière employée dans la construction qui leur donne ce cachet, si particulier à la maison bretonne; nombreuses sont les petites villes de haute et basse Bretagne ayant conservé, encloses dans leurs rues étroites, l'acre parfum de ces époques où se déroulait, paisible, la vie journalière, derrière ces épais murs de granit.

Il est vrai qu'aussi des architectes venus de Paris, appelés par le Parlement breton, érigèrent de grands monuments, comme le Palais du Parlement, à Rennes.

Et l'on ne peut dire que cette façon de procéder ait enrichi d'une façon considérable le trésor architectural breton.

Un gros effort a été fourni depuis le début de ce siècle pour définir le style proprement breton; ce style existe, et est très caractéristique, parfaitement approprié au climat.

Nous reprendrons à ce point l'étude de l'habitation moderne urbaine et rurale en Bretagne dans le prochain article.

Disons simplement pour aujourd'hui, que, mises à part quelques merveilleuses constructions existant dans chaque ville où les manoirs, joyaux essaimés dans les campagnes, et qui sont connues de tous, étiquetées et cataloguées, comme archéologies remarquables, étagées du X^e au XVIII^e siècle, l'histoire de la construction populaire est, comme partout ailleurs, fort pauvre : petites chaumières, en granit ou en torchis suivant les régions, plus faites pour servir de granges ou de crèches que d'habitations humaines.

Ce qui, évidemment, n'empêchait pas ces petites fermes ou maisons d'avoir un charme particulier et une certaine poésie... pour les artistes... car leurs habitants campagnards leur ont, pour beaucoup d'entre eux, préféré le « confort » très problématique des villes.

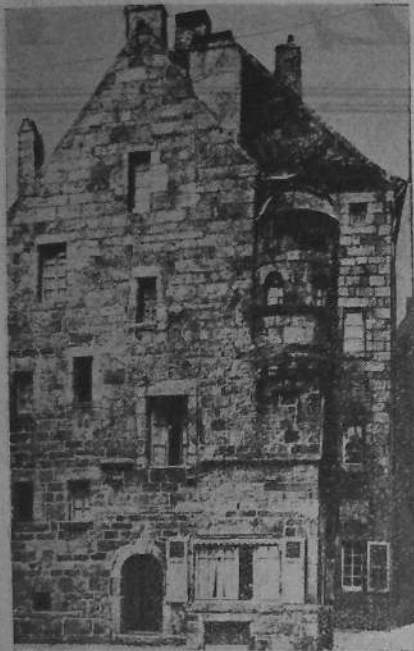
(A suivre.)



Cl. Emléd.

Vieux Portail

PROTESTATION



(Cliché Emlé)

SAINT-POL-DE-LÉON

La Société des amis du musée Dobrée a tenu, voici déjà un certain temps, son assemblée générale, à laquelle assistaient MM. Abel Durand, président du Conseil général de la Loire-Inférieure, le docteur Thobie, président de la Société, le colonel Balagny, Montfort, Maugat, le chanoine Russon, Pineau, Chaillou, conservateur du Musée, etc.

Au cours de cette séance, un ordre du jour, demandant à la Trésorerie d'abandonner les locaux que M. Thomas Dobrée a légués au département, fut voté à l'unanimité et adressé à M. le Préfet de la Loire-Inférieure.

Rappelons que, déjà en septembre 1945, une lettre avait été envoyée à M. Salles, directeur des Musées nationaux; en voici les principales lignes :

« La Société archéologique et historique de Nantes et la Société des amis du musée Dobrée supplient M. le Directeur des Musées d'intervenir de toute urgence auprès de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, pour s'opposer à l'établis-

sement de la Trésorerie dans les locaux du Musée. Cette occupation constituerait une violation des dispositions du testament Dobrée, elle prolongerait pour un temps indéfini les risques courus en exil par les collections dont vous connaissez l'importance nationale et cela serait un danger imminent. »

Mais, comme à l'habitude, aucune réponse favorable ne fut donnée; la Trésorerie s'est installée, et ses bureaux sont toujours là, tandis que les riches collections de Thomas Dobrée, armateur nantais, sont en train de se détériorer dans leurs caisses.

Emlé joint sa protestation à celle des membres de la Société archéologique et souhaite que très bientôt le préfet du département intervienne pour rendre à ce magnifique bâtiment la possibilité d'abriter à nouveau les riches collections qui sont une des gloires de la bonne ville de Nantes.

JORJIG.

UN DANGER DE MORT

par Robert Ponthual

En Allemagne : Hambourg; en Hollande : Rotterdam; en Belgique: Anvers, occupent dans l'économie nationale de ces pays, et dans le trafic mondial, une place prépondérante.

Si la France, à ces ports, peut en opposer de très grands, elle ne peut opposer aucun port supérieur ou égal. Comme ports fluviaux : Rouen et Bordeaux ne sont pas à dédaigner, mais Nantes, notre capitale économique, n'occupe pas la place à laquelle sa situation géographique lui donne droit.

Pourtant, la vieille cité de nos ducs ne demande que quelques aménagements pour égaler Hambourg et décongestionner les autres ports français en facilitant le trafic commercial avec l'Ouest et le centre de la France.

Pourquoi vouloir s'obstiner à créer des « Paris, port de mer », alors que la nature nous

offre la possibilité d'accomplir une œuvre gigantesque, source de richesses ?

Tout simplement parce que les gros financiers internationaux aménagent des ports et en desservent d'autres qui seraient d'un plus grand avantage.

C'est le cas de Saint-Nazaire, agonisant au profit du Havre, de l'aménagement défectueux de Nantes, de la rade de Brest... en un mot de tous nos grands ports bretons.

Conclusion : Si par les impôts qui grèvent la Bretagne, on avait voulu lui donner des ports dignes d'elle, elle serait aujourd'hui à l'avant-garde du continent, porte de l'Europe, face à l'Amérique.

Les Pouvoirs publics voudront-ils enfin le comprendre ?

KRENNLAVARIOU AR VRO

(PROVERBES DE CHEZ NOUS)

Nous présentons à nos lecteurs une série de proverbes bretons que nous entendons bien continuer et nous leur demandons de nous aider à faire l'inventaire de cette sagesse (Furuez Breizh) de chez nous.

Qui, étant bretonnant, n'en sait pas quelques-uns? Qui n'en a entendu ou lu? Nos grands-pères en mêlaient constamment à leur conversation; certains même ne s'exprimaient pour ainsi dire que par proverbes. Les revues bretonnes, les journaux bretons *Arvor*, *Feiz ha Breizh* en ont publié. Il y a eu autrefois des recueils de proverbes, maintenant introuvables. Quel est ce chercheur nommé Sauve, qui n'a jamais si bien mérité ce nom, nous ayant « sauvé » de l'oubli, par ses recherches, bon nombre d'entre eux parus autrefois dans la *Revue celtique*?

Le folklore espagnol est, dit-on, le plus riche que l'on connaisse en ce qui concerne l'abondance des proverbes et dictons. Gageons que le folklore breton ne lui cède en rien sur ce point. Encore faudrait-il rassembler et mettre noir sur blanc tous ces trésors de sagesse. C'est ce que nous avons décidé de faire.

Lisez ces proverbes, ô vous qui cherchez à vous imprégner d'esprit breton, collectionnez-les, méditez-les, apprenez-en et sauvez de l'oubli ces morceaux du patrimoine que nous ont légués nos ancêtres.

Gwell eo karantez 'leizh an dorn
Mieux vaut de l'amour à main pleine,
Eget aour melen 'leizh ar forn
Que de l'or jaune plein le four.

Ar gwellan bara da zebrin
Le pain le meilleur à manger
A vez gounezet o c'hwez
Se gagne avec de la sueur.

Mervel da vout meulet
(Il faut) Mourir pour être loué,
Dimezin da vout dispennet
Se marier pour être décrié.

Ar bank en tan ne laker ket
On ne jette pas le coffre dans le feu
Dre ma vez kollet an alc'hwez
Parce qu'on en a perdu la clef.

Kamm ki pa gar
Un chien boite quand il veut.
(Ne pas se fier à la mine.)

(Ne pas se fier à la mine.)
Point n'est de vieille chaussure
Ha ne gav he farez
Qui ne trouve sa pareille.
(Tout le monde trouve chaussure à son pied.)



(Cliché Emlé)

VIEUX NANTES

GIZ VRI



I. — Costume paysan d'Elliant modernisé.

II. — Robe pour jeune fille, inspirée du costume d'Elliant. Les tissus choisis seront fond bleu ciel et jaune paille, brodés de motifs bretons. Sur bleu ciel : bordeaux, jaune et orange. Sur paille : bordeaux, bleu ciel et vert jade. L'encolure sera égayée par une petite dentelle d'Irlande bretonne.

Chaussures bordeaux et bleu ciel.



Pull-over tricoté, orné à l'encolure et à la ceinture, soit d'un ruban brodé à la main de dessins celtiques, soit d'un ruban de Plougastel.



par

Marie-Claude

Robe de ville inspirée du costume paysan de Quimper.

Le corselet de velours noir rappelle la haute ceinture à bretelles du costume. Dans le milieu de la jupe, derrière, de grands rubans brodés forment panneaux et imitent les rubans qui pendent à la ceinture paysanne.

Le corsage est en satin blanc à pois noirs. Le petit chapeau de velours noir est bordé de satin blanc à pois noirs. La jupe de couleur bleu roi, rouge opéra, ouverte, donnera une note vive et rajeunira l'ensemble.

Les souliers sont en daim noir.



Jolie veste brodée de dessins bigouden.



Devant le croissant succès de la "Mode Bretonne", nous serions

EIZH (La Mode Bretonne)



Autre toilette inspirée du costume masculin de Plougastel.

La petite veste ou sur-gilet en drap sera de couleur verte. Ses boutons seront en nacre et ses broderies jaunes et rouges.

Le gilet de dessous en drap blanc, sera également brodé de jaune, bleu, rouge et vert.

Le gilet décollé et ouvert laissera voir un corsage de satin blanc.

La jupe sera de drap ou de velours noir.

Le sac sera de drap blanc brodé, les poignets et les soufflets en drap noir.

Les gants et les souliers seront blancs.



Ensemble inspiré d'un costume paysan des montagnes d'Arrée vers 1865. Jupe en lainage plissé bleu marine ou marron. Veste vague en drap blanc ou beige, bordée de fourrure légère. Boutons assortis à la teinte de la jupe ainsi que les galons.



Ensemble pour jeune fille, composé de deux costumes féminins de Plougastel : 1840 et 1850.

Sur le corselet de lainage blanc, les découpes et coutures seront soulignées par des rubans de broderie appliqués. Le corsage pourra être indifféremment : gros bleu, rouge, vert, violet ou noir. La coiffure sera de même teinte que le corsage.

Un petit fichu de soie très colorée sera posé sur les épaules.

Quant à la jupe plissée sa couleur devra se détacher nettement du reste et être aussi très vive. Par exemple si le corsage est violet, la jupe peut être verte, rouge ou noire.

Les souliers auront la couleur du corsage et de la coiffure. Le sac à main sera blanc, les soufflets violets si le corsage est violet.

VOUS MESSIEURS!

Veste rénovée de la région de Penthièvre et gilet brodé d'hermines.

Dans les cérémonies bretonnes, cette veste ne pourrait-elle remplacer le smoking ?

Veste en drap noir sans col derrière, revers attachés à la veste par des boutons et boutonnières.

Ce croquis a été laissé en blanc pour la netteté du dessin. C'est une veste rénovée du pays de la Mée.



heureux de nous attacher la collaboration de Fabricants de Patrons.

Vers un Mobilier breton moderne

Une nation forte, vivante, ne peut se contenter de contempler exclusivement, fût-ce avec l'amour le plus jaloux, le plus éclairé, les splendeurs de son histoire et de son art.

S'il en était ainsi chez nous, c'est que nous serions tout près de disparaître en tant que race, en tant que peuple, politiquement comme spirituellement.

La grande loi de la vie, c'est le mouvement, la transformation, le changement. Rien n'est statique, immobile, immuable, à moins d'appartenir par avance à la mort. Les arts participent à ce mouvement de rénovation, de création perpétuelle. Les grands maîtres sont ceux qui ardemment sont allés de l'avant, abandonnant, combattant les formules mortes, les « recettes » admises comme éternelles.

Pas plus que l'on ne peut se flatter sans ridicule, sans danger même, d'arrêter le monde dans ses transformations sociales, morales, économiques, industrielles, successives, pas davantage est-il possible de fixer à jamais, ou pour un moment seulement les aspects fugitifs de notre art régional, qu'il s'agisse du costume, du mobilier, de la danse, du folklore, de la langue. Rien de tout cela ne demeurera original et fécond que si une vie intense les anime. Alors, il faut accepter de considérer, qu'à tout instant il y aura des abandons et des créations, des sortes de reniements et des enthousiasmes nouveaux.

La part du juste et de l'injuste, du véritable progrès et du mauvais goût, des abandons regrettables et des innovations malheureuses, sera telle que ceux qui auront la charge de guider l'évolution artistique de notre peuple, l'auront autorisée par leur plus ou moins de science, de talent, de jugement et de discipline.

Nous avons pour la démontrer, l'histoire laborieuse du combat pour le costume breton original. Ne parlait-on pas que de « conserver » le costume national, assimilant volontairement ses riches et anciennes parures à quelque objet figé de nos musées, les proclamant par trop « témoins du passé », alors on faisait fausse route et les abandons chaque jour se multipliaient. Partout, au contraire, où l'on a su, non pas stopper l'évolution du costume, mais la guider, l'aider, la provoquer, alors ce costume, conservant sa vie, se multipliait dans des incarnations successives, vivant de mille fantaisies nouvelles, plus fidèle, dans ses transformations joyeuses, à l'esprit de la race que la mortelle immobilité des costumes qui n'avaient pas su évoluer.

L'histoire du mobilier breton a subi les mêmes

règles immuables que commande la vie ». Se transformer ou disparaître, telle est la loi qui s'applique à maints de nos meubles traditionnels.

Plus qu'aucun autre art, celui du meuble doit se plier à des exigences non seulement « esthétiques » mais à des exigences que j'appellerai « humaines ». Son aspect et sa structure sont commandés par l'emploi qu'on veut en faire, par les besoins auxquels il est sensé de répondre; et ces besoins changent avec les époques, avec les milieux. Aucun art ne doit être autant modelé sur les volontés, les désirs humains. Il n'existe pas seulement pour la joie de nos yeux, comme la peinture, mais d'abord pour la commodité et le repos de notre corps, pour notre « confort ».

Or, les données de ce confort ne sont pas les mêmes toujours. L'exemple typique en est fourni par le lit-clos, qu'un certain besoin de sécurité contre le froid a créé et que les lois de l'hygiène moderne condamnent avec raison.

Certaines formes du mobilier ont été abandonnées, d'autres ont pris naissance, tel le fauteuil, quasiment inconnu dans notre mobilier breton, essentiellement paysan.

C'est l'inaptitude à satisfaire les nouveaux besoins qui a été l'élément d'abandon en ce qui concerne notre mobilier régional, dans de nombreux cas.

Trop longtemps, on s'est contenté de répéter inlassablement d'anciennes formules, avec plus ou moins de rigueur et de vigueur, oubliant de ce que copier et imiter les anciens, est contraire à la vie. Faute peut-être de guide, l'art du mobilier en Bretagne, essentiellement artisanal, a trop ignoré le mouvement, en quelque sorte révolutionnaire et vraiment original, qui animait l'architecture du meuble dans le monde moderne. Certes il y eut des outrances, mais ce n'est pas parce que certains voudraient nous faire vivre dans un décor de clinique animé de meubles en cadres de bicyclettes, que d'autres ont raison de vouloir nous faire demeurer perpétuellement entre une copie d'armoire Louis XIII et l'éternel buffet moyennageux, étouffé de sculptures et bardé de fer. Sans aller jusqu'à prétendre — tant s'en faut — qu'il soit aussi ridicule de vivre dans un décor d'un autre siècle entouré de meubles d'époques révolues, que de vouloir s'habiller en plein XX^e siècle en costume Louis XV, il n'est que trop évident que l'art du mobilier en France en général, en Bretagne en particulier, a beaucoup souffert des innombrables copies... qui n'avaient souvent même pas le mérite d'être exactes, si l'exécution en était parfaite, on mêlait les styles, animant les panneaux d'une profusion

de fuseaux, de personnages en bragou-braz, le tout inondé de brou de noix et l'on dénommait cela « le style rustique breton ».

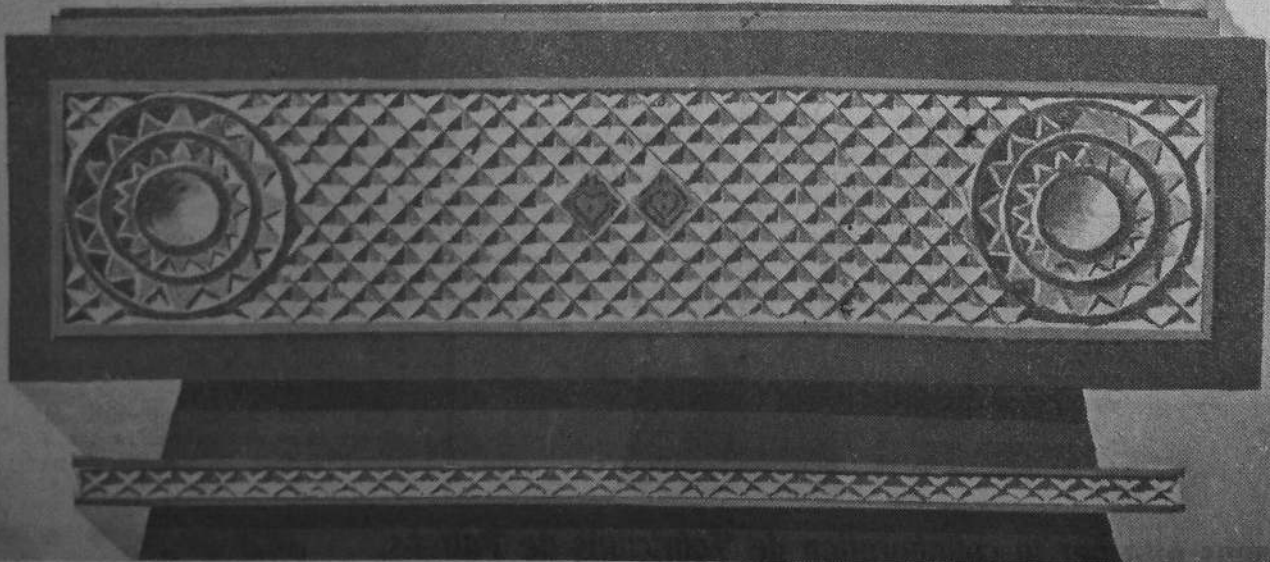
Encore une fois, l'exécution n'est pas mise en cause : le savoir de nos artisans demeurait le plus souvent sans reproche, mais leur goût tributaire de celui d'un public ignorant, n'était pas suffisamment guidé. Des influences, cueillies quelquefois au faubourg Saint-Antoine, au cours d'apprentissages et qui, on s'en doute, n'avaient rien de breton, achevaient de rompre la riche tradition nationale de nos huchiers, mentisiers et ébénistes de jadis.

Perdus dans ces redites perpétuelles, dans ce mauvais goût admis et proclamé, le mobilier breton avait besoin de subir sa révolution propre.

Cela ne date pas d'hier et, depuis de longues années, des architectes, des artistes décorateurs, des peintres, des artisans, artistes de goût et habiles ouvriers, connaissant les véritables ressources du mobilier traditionnel, son sens exact, et aussi les exigences modernes, ont veu à peu montré la voie. Les grandes étapes en ont été, comme pour le mobilier français, l'Exposition de 1925 et la belle réussite de la jeune Bretagne moderne : Le pavillon de l'Exposition 1937.

M.

(A suivre.)



Organes Conservateurs

Suite et Fin

par EMARZ

Suite et Fin

Les exigences de l'actualité nous ont interdit la publication de cette série d'articles de fond que nous reprenons aujourd'hui.

INTÉRÊTS COMMUNS

Les intérêts communs dont certains ont voulu faire la base de la Patrie sont de même nature et ont la même utilité. Leur absence entraîne tout au plus un relâchement de la solidarité. « Qui a dit jamais que les intérêts suffisaient ? Mais certes ils contribuent à tenir groupés les blocs nationaux. » « J. Didier. » Quand un adversaire occupe le sol de la Patrie, s'il ne frappe à l'estomac ou à la bourse, il sera assuré de jouir en toute quiétude de son succès. Aucune émeute ni incident d'envergure ne viendra le compromettre. L'exemple de la France pendant l'occupation est probant.

SOL

L'histoire est une somme d'expériences accumulées par les ancêtres pour servir de leçons à leurs descendants. Elle offre des exemples de patries abandonnant leur langue au profit d'une autre, et parfois aussi leur terre pour des lieux rapprochés ou lointains.

A l'époque des grandes migrations des peuples entiers traversaient un continent sur toute sa longueur avec la patience d'une force irrésistible, issue de la nature. Ainsi les Celtes de l'an deux mille vont rayonner à partir de l'Allemagne, sur la Gaule, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Balkans, l'Ukraine. Leurs pointes avancées atteindront la mer d'Azov, l'Asie Mineure, et une faible partie, sous forme de mercenaires, l'Égypte. Malheureusement, ils ne surent pas se regrouper, la plupart d'entre eux furent perdus pour la communauté celtique. Pendant très longtemps les patries ne possédèrent pas un sol en propre, elles se déplaçaient au gré des événements ou de leurs désirs tout en demeurant conscientes de former un groupe bien à part. L'état sédentaire ne créera pas cet état d'esprit, il le renforcera.

Mais le sol concourt efficacement à la protection de la Patrie : « La personnalité diminue à mesure que l'homme s'éloigne du sol qui a nourri ses ancêtres. » Le phénomène est naturel. Un individu en quittant la masse de ses compatriotes se tient à l'écart de la Patrie et inévitablement, en bien ou en mal, il subira l'influence d'une autre communauté. Un sol propre à un groupe en lui permettant de s'y développer, d'y vivre, lui assure une protection efficace. Par ailleurs le milieu physique agit directement sur l'organisme par le climat, la nourriture, et quantité d'autres éléments façonnant, harmonisant l'ensemble. Le sol offre aux peuples un abri d'efficacité différentes selon son relief et sa conformité. Une race privée de cet organe protecteur se laisse aisément assimiler. Les Basques retranchés dans leurs montagnes présentent l'un des cas les plus typiques. Dans cette position géographique difficilement abordable, surtout autrefois quand les moyens de locomotion n'étaient pas développés, ils ont pu garder intacts leurs caractéristiques morphologiques propres. Le peuple des plaines a de tous temps supporté un mélange racial des plus complexes.

tères morphologiques propres. Le peuple des plaines a de tous temps supporté un mélange racial des plus complexes.

NATION, ÉTAT

Les éléments spécifiques des idées Nation et Etat concourent au premier rang des organes au rôle conservateur. Ils forment deux revêtements successifs, le premier d'ordre légal, le second d'ordre pratique, l'un juridique et intellectuel, l'autre économique et matériel, affectés à la protection de la Patrie. Ils sont en même temps une ossature et une coque destinées par la nature à préserver un précieux germe des réactions extérieures. Issus des circonstances, ils se sont formés au cours des âges comme deux couches sédimentaires. Ils peuvent disparaître, balayés par le souffle d'une défaite militaire, la Patrie existera même sous l'occupation, quelle que soit la durée de cette dernière, tant qu'elle ne sera pas démographiquement assimilée, mais elle offrira dès lors un corps bien plus vulnérable.

Pour remplir son rôle dans la nature, une graine doit faire éclater sa coque ; une Patrie à l'heure du danger se débarrasse des poids morts, des parasites, afin de se réaliser pleinement. Grâce à la défaite qui l'aura décapée de ses fonctionnaires routiniers, de sa carapace protectrice devenue inefficace, elle en recherchera une neuve adaptée aux circonstances. Sortie de sa gangue terreuse, l'idée de Patrie apparaît intacte, rayonnante de dynamisme. Le devoir du patriote est de concourir à recouvrir la Patrie d'une nouvelle carapace qui l'isolera et la protégera de ses voisins.

Certains habitants des mers s'entourent, lorsqu'ils sont menacés, d'un nuage de liquide foncé derrière lequel ils se mettent à l'abri de l'adversaire. Chaque Patrie vit en sûreté derrière ses défenses naturelles. L'importance de ces organes protecteurs est telle que beaucoup les confondent avec les éléments.

Et cependant, la différence est nette : l'élément se contente d'exister, il est passif ; l'organe agit, il est actif, une fonction lui incombe, il est temporaire et conservateur et non pas comme l'élément quasi éternel et créateur.

Le sol meurt en ce sens qu'il peut être quitté par la Patrie.

La langue est mortelle.

La volonté de vivre en commun peut mourir et bien plus faire place à une lutte fratricide.

Les intérêts économiques dépendent du moment aujourd'hui vivants, demain disparus.

Les coutumes s'éteignent avec l'âge.

Leur chute n'entraîne pas celle de la Patrie, mais tous remplissent un rôle conservateur de grande importance.

Le permanent de la Patrie est l'élément humain, doué d'un certain air de famille. Quand tous les hommes d'une Patrie sont morts, la Patrie tombe dans l'oubli. Elle disparaît.

BRETAGNE

par

INTEGRALE

PATRICK

On parle beaucoup actuellement de rattacher au département de la Loire-Inférieure, les localités du Morbihan situées au sud de la Vilaine. Un referendum a été ouvert, et dans la généralité il y a lieu de constater une forte majorité pour le « rattachement ».

Voyons, néanmoins, quelle est la position de ceux qui se déclarent adversaires acharnés de ce projet : **Votez contre le projet**, sinon vous regretterez un jour d'avoir voté pour, car les impôts sont écrasants en Loire-Inférieure et dans le projet le canton de La Roche-Bernard sera supprimé ; **votez contre** ou sans cela Nivillac, Saint-Dolay, Tehillac seront rattachés au canton de Saint-Gildas ; **votez contre**, ou bien La Roche-Bernard, Fevel, Comoël, Penestin, seront rattachés à Herbignac ; **votez contre**, amis paysans, ou alors les foires et marchés de La Roche-Bernard seront supprimés au profit d'Herbignac.

D'autres raisons sont encore invoquées, nous arrêterons là leur énumération, afin de donner notre point de vue sans parti pris.

Nous disons bien sincèrement que, malgré la majorité du referendum en faveur du rattachement, nous nous élevons contre. Pourquoi ? Parce que la Loire-Inférieure ne faisant toujours pas partie de la province de Bretagne, ce sont de nouveaux villages bretons qui vont devenir angevins. Il est déjà regrettable que l'émigration de nos compatriotes vers les villes affaiblisse considérablement la densité. **Nous trouvons ridicule, aujourd'hui que l'on parle et que l'on agisse par en dessous pour arracher à la Bretagne quelques villages morbihannais situés au sud de la Vilaine.**

S'il y a des revendications à formuler actuellement, je me permets d'en soumettre deux à ces messieurs qui adorent referendum et rattachements :

1° Réincorporer la Loire-Inférieure dans l'organisation administrative, économique, religieuse et sportive de la Bretagne. Si nous relisons notre histoire, nous constatons, quoi que l'on dise et que l'on fasse, que Nantes est une ville bretonne ;

2° Rattacher le mont Saint-Michel au département de l'Ille-et-Vilaine, projet soulevé bien timidement, voici quelques années.

Ces deux revendications sont beaucoup plus légitimes que celle qui tend à arracher au territoire breton des villages et des foyers attachés à leurs coutumes ancestrales.

Emléd suivra le développement de cette crise territoriale et interviendra, si cela est nécessaire, auprès des Pouvoirs publics.

P.

NOTRE COURS DE BRETON

par DIVANAC'H

SKOL YANN BERR KALLOC'H

Question. — **Petra ?** (1) (*Quoi?*) — **Petra** (1) **Zo ?** (*Qu'y a-t-il?*)
Réponse. — **Netra.** (*Rien.*) — **Netra ebet.** (*Rien du tout.*)

Ebet (2) veut dire, *aucun, pas du tout*, et se place après le nom.
Exemples. — **Labour ebet.** (*Pas de travail.*) **Lizher ebet.** (*Pas de lettre.*) **Liv ebet.** (*Pas d'encre.*)

Question. — **Petra eo ?** (*Qu'est-ce que c'est?*)
Réponse. — **An dra-man.** (*Ceci; mot à mot : la chose-ci.*) **An dra-se** (3). *Cela; mot à mot : la chose-là.*)

Man veut dire *ci*. **Se** veut dire *la*.
Exemples. — **Ar paper-man.** (*Ce papier-ci*) **Al lizher-se.** (*Cette lettre-là.*)

All veut dire : *autre* et se place, comme **ebet**, après le nom.
Exemples. — **Ar paper all.** (*L'autre papier.*) **Ul labour all.** (*Un autre travail.*)

...

Nous avons étudié l'impératif dans la première leçon.

Pour adjurer quelqu'un de ne pas faire quelque chose, on emploie **na**, plus le verbe, plus **ket**; **ket** veut dire *pas*.

Exemples. — **Na lenn ket !** (*Ne lis pas!*) **Na skrivit ket !** (*N'écrivez pas!*) **Na o'hoariomp ket !** (*Ne jouons pas!*)

Il ne faut pas confondre **Na...ket** (interdiction) avec **Ne...ket**, simple négation.

Exemples. — **Ne lenn ket.** (*Il ou Elle ne lit pas.*) **Ne skrivit ket.** (*Vous n'écrivez pas.*) **Ne o'hoariomp ket.** (*Nous ne jouons pas.*)

Le verbe être au présent, c'est **zo**. — Exemple: **Me a zo, te a....** etc.

Le verbe faire au présent, c'est **ra**. — Exemple: **Me a ra, te a....** etc.

Le verbe savoir au présent, c'est **oar**. — Exemple: **Me a oar, te a....** etc.

Le verbe étudier au présent, c'est **studi**. — Exemple: **Me a studi, te a....** etc.

Les trois premiers verbes sont irréguliers, mais **studi** se conjugue avec les terminaisons habituelles aux autres temps.

Exemple. — **Me a studie, me a studias, ma a studio, me a studife...**

L'INTERROGATION

Pour interroger, on se sert des mots: *Qui? Quoi? Où? Quand? Comment?* que nous étudierons successivement.

Pour les autres questions, il suffit de placer en tête de phrase, le mot **ha** (et **hag** devant voyelle). Dans ce cas **ha** veut dire *Est-ce que...?*

Exemples. — **Ha te a labour ?** (*Est-ce que tu travailles?*) **Hag en a skrivo ?** (*Est-ce qu'il écrira?*)

VOCABULAIRE

Ar paper-stoub (4) (*le buvard*), **ar paper-lizher** (*le papier à lettre*), **ar golo** (*l'enveloppe*), **an timbr** (*le timbre*), **ar studi** (*l'étude*), **ar maestr-skol** (5) (*le maître*), **ar ger**: **Breizh** (6) (*le mot : Bretagne*), **ur sinatur** (*une signature*).

La terminaison **enn** est la marque du singulatif (un seul...) Elle sert aussi à bretonniser des mots venant du français ou encore à désigner une espèce particulière d'objet.

Exemples. — **ur reolenn** (*une règle*), **ur frazenn** (*une phrase*), **ul levrenn** (*un tome*), **al lizherenn**: **A** (*la lettre : A*), **ul linenn** (*une ligne*), **ur follenn** (*une feuille*).

Paperenn veut dire *papier*, un certain papier, un acte.

La terminaison **eg** (7) indique une langue :

Exemples. — **Ar brezoneg hag ar galleg** (*le breton et le français*), **an alamaneg hag ar saozneg** (*l'allemand et l'anglais*), **ar spagnoleg hag an italianeg** (*l'espagnol et l'italien*).

La terminaison **ek** indique l'adjectif.

Exemple. — **Al levr galleg** (*le livre breton; c'est-à-dire écrit en breton*).

En, dans se traduisent par **e** (et **en** (8) devant voyelle).

Exemple. — **Skrivit e brezhoneg !** (*Ecrivez en breton!*) **Na skrivit ket en alamaneg !** (*N'écrivez pas en allemand!*)

Dans **le**, dans **la**, dans **les** se traduisent par : **er** (pour **e** plus **ar**), **el** (pour **e** plus **al**) et **en** (pour **e** plus **an**).

Exemples. — **Er golo** (*dans l'enveloppe*), **el lizer** (*dans la lettre*), **en armel** (*dans l'armoire*).

En, comme **an**, se met devant voyelle et : **n, d, t, h**, (**en nóz, en dant, en tour, en horolaj**).

Le breton à l'école se dit : **Ar brezhoneg er skol !**

Autres exemples. — **Ar lizherenn « o » er ger « skol ».** (*La lettre « o » dans le mot « école ».*) **Ar lizher er golo.** (*La lettre dans l'enveloppe.*) **Ar follenn el levr.** (*La feuille dans le livre.*) **Ar paotr er skol.** (*Le garçon à l'école; mot à mot : le garçon dans l'école.*)

QUELQUES ADJECTIFS

Aes (9) (*aisé, facile*). — Exemples: **Ur yezh aes.** (*Une langue facile.*) **An dra-se a zo aes eo.** (*Cela est facile, c'est facile.*)

Diaes (*difficile*). — Exemples: **Ur ger diaes.** (*Un mot difficile.*) **An dra-se a zo diaes; diaes eo** (*Cela est difficile; c'est difficile.*)

Fur (*sage*). — Exemples: **Ur bugel fur.** (*Un enfant sage.*) **Fin.** (*Rusé, malin.*) **Ur paotrer fin.** (*Un garçon malin.*)

Sot (10) (*sot*). Exemples: **Ur paotrer se 'zo sot.** (*Ce garçon est sot.*)

Diot (11) (*idiot, imbécile*). — Exemple: **Ur plac'h diot.** (*Une idiote; mot à mot : une fille idiote.*)

Hir (*long*). — Exemple: **Ul lizher hir eo.** (*C'est une longue lettre.*)

Berr (*court*). — Exemples: **Ur ger berr** (12). (*Un mot court.*) **En ur ger berr.** (*En peu de mots, bref.*)

L'adjectif se termine par une lettre forte, le nom par une lettre douce.

Exemples. — **Ur mestre mat** (13). (*Un bon maître.*) **Ar mad** (13). (*Le bien.*) **Ur sod, un diod.** (*Un sot, un imbécile.*) **Ur paotr sot diot.** (*Un garçon sot, imbécile.*) **Ul levr galleg.** (*Le livre français.*) **Ar galleg.** (*La langue française.*)

...

Pour dire *très* (*très bien*), on peut :

1° Répéter le mot : **mat-mat, aes-aes**, etc.

2° Ajouter : **-tre** (*très*). — Exemples : **mat-tre, aes-tre...**

3° Ajouter : **kenan** (14). — Exemples : **mat-kenan, aes-kenan...**

4° Ajouter : **meurbet** (15). — Exemples : **mat-meurbet, aes-meurbet...**

...

(1) Appuyer sur **tra** (1 bis). Appuyer sur **pe** (transposition d'accent).

(2) Appuyer sur **bet**; prononcer **bède**.

(3) Prononcer **ze**.

(4) Prononcer **stoupp**.

(5) Prononcer **messkól**.

(6) Prononcer **guer** et **bréis**, en une seule syllabe.

(7) Prononcer **eg** exactement comme **ek**.

(8) Prononcer **enne**.

(9) Prononcer exactement comme : **aise**.

(10) Prononcer **sode**.

(11) Prononcer **di-ott** en deux syllabes.

(12) Prononcer **cure, guer, bère**.

(13) Prononcer également **mède**.

(14) Appuyer sur **nan, kénan**.

(15) Appuyer sur la 2^e syllabe : **moeu** (comme le mugissement de la vache), **meurbède**.

POEL LADENNOU (Exercices)

Skrivit e brezhoneg :

Qui fait le travail? C'est moi qui (le) fais. Ce papier-ci est mauvais. Lisez l'autre lettre. La lettre A et la lettre B. Qu'y a-t-il dans l'armoire? Ne jouons pas, travaillons! Vous n'étudiez pas le breton. Est-ce que vous savez l'anglais? Le livre est écrit en allemand. Cette lettre-ci est écrite en français et en breton. Ceci est une enveloppe. Qu'est-ce que c'est (que) cela? Un buvard. Le breton est une langue facile. Ecrivez le mot **breizh**. C'est un mot difficile.

CONJUGAISON

Être sage et malin, au présent.

Savoir le breton et le français, au présent.

Faire cela, au futur.

Mettre à la forme négative :

En **a labour**. Hi **a oar** ar brezhoneg. En **a studi** ar spagnoleg. En **a lenn** an alamaneg. En **a lenno** al lizher. Hi **a skrivo** ul lizher hir e galleg.

Les grandes enquêtes d'EMLED

Une grande et belle œuvre bretonne

BODADIEG AIR SONNERION

par Hervé Le Coat

(Suite)

— Louis Raoul (de Beuzec-Cong, actuellement instituteur à Scrinac) est l'un de nos meilleurs sonneurs de bombarde. Il est attaché à recueillir, avec une scrupuleuse exactitude, le répertoire des vieux sonneurs. Sa mission est de créer un lien entre ceux-ci et notre Assemblée. C'est un rôle qui ne pouvait être confié à n'importe qui. Les anciens sont très susceptibles et méchants, peu prodigues de leur savoir; ils ont souvent un mépris profond pour ces beaux messieurs de la ville qui cherchent à les copier. Ils savent qu'ils sont les derniers représentants d'une lignée de « Meneurs de joie », ils en sont fiers, et ont tendance à considérer ce fait comme un privilège, un monopole. Louis Raoul connaît la manière qu'il convient d'employer, il sonne d'ailleurs fréquemment avec eux.

— A-t-il déjà obtenu des résultats?

— Oui, je ne puis vous donner de précisions, je sais qu'il a contacté une dizaine de vieux sonneurs de la vieille école et n'a jamais essayé d'échec.

— Les vieux sonneurs adhèrent-ils à B. A. S.?

Poliu sourit, semble réfléchir.
— Ce serait être peu psychologue que d'espérer l'adhésion des vieux sonneurs, B. A. S. pour eux est un bouleversement. L'adoption du grand biniou est une hérésie. Il faut les avoir entendu prononcer dédaigneusement ce mot de « bag-pipe », pour le comprendre. La bombarde qui reste maîtresse du couple, se sent étouffée par la sonorité, plus grave d'un octave, du grand biniou. Elle se considère comme lésée. Elle n'a peut-être pas tort, le petit biniou est tellement plus sympathique...

— Vous ne l'avez pas abandonné cependant?

— Non, bien au contraire, nous l'avons élevé dans l'estime de nos membres, en le réservant à nos meilleurs sonneurs. Le *Trec'h Seizenn* (Examens des rubans) prévoit un serment : le sonneur s'engage, dans un délai minimum de deux ans à dater de son examen, à jouer du petit biniou.

« Notre but est de rallier la jeunesse, par le grand biniou, plus esthétique, plus agréable à entendre pour les non-initiés, et avec le temps, de revenir au véritable biniou breton. Nous conserverons le grand biniou pour les défilés, les mélodies, et le petit biniou sera exclusivement réservé à la danse. »



Le B. A. S. va entraînant la foule

(Cliché Emled)

— Dans quels milieux recrutez-vous vos adhérents?

— Dans tous les milieux. Nous avons chez nous des cultivateurs, des fonctionnaires, des étudiants, des ouvriers, des employés; nous avons même des médecins, des avocats, des militaires... et une jeune fille, chirurgien-dentiste depuis l'an dernier. La proportion dominante reste cependant celle des étudiants.

— Ces jeunes gens sont tous isolés?

— Non. La moitié environ de nos effectifs est groupée dans des centres culturels bretons importants : Rennes, Nantes, Angers, Paris, etc. Les autres sont isolés pour la plupart ou réunis par groupes de cinq à dix.

« Notre but est de décentraliser au maximum. Nous devons tenir compte des différences qui subsistent entre les habitants des nombreux pays de Bretagne. B. A. S. est divisée en Keorennoù : Léon, Trégor, Vannetais, Cornouaille, Penthièvre, Doloiz, Malouin, Rennais et Nantais. Ces Keorennoù sont elles-mêmes divisées. En Cornouaille, par exemple, nous prévoyons des sections autonomes : Pays Pôher, Pays Bidar; presqu'îles de Plougnastel, Logona, Crozon, Bigoudenno; Pays Glazik, Melenik, région du Cap, etc. En Vannetais : Pays Pourlette, le « Bro-Errec », etc.

« Ces divisions ne sont pas faites au petit bonheur la chance; chaque folkloriste sait que ces régions ont des coutumes, des traditions, un répertoire musical, voire un dialecte particulier.

« Ces Keorennoù ont une vie autonome; chacune à un fanion, un emblème rappelant le pays, se portant au grand bourdon du biniou. Les sonneurs eux-mêmes portent le costume de la région, et connaissent mieux les airs de cette région, étendant leur rayon d'action rarement au-delà. »

— Mais ceci ne peut s'appliquer pour les sonneurs des cercles?

— Pas de tous les cercles, bien entendu. Mais notre but véritable n'est pas de former des sonneurs de cercles. (B. A. S. et les cercles se complètent et s'entendent parfaitement.) Nous visons surtout à former des sonneurs dans le peuple, sonnant pour le peuple, et non pour un petit groupe d'initiés se réunissant une fois la semaine à heures fixes. Il faut que chaque commune de Bretagne ait son couple de sonneurs, que ce couple de sonneurs soit considéré comme l'apanage indispensable de toutes les

manifestations communales : noces, fileries, festoù noz, danses, défilés, etc.

— Vous visez en somme à redonner aux sonneurs bretons leur place de jadis?

— Oui; c'est-à-dire la première. Ainsi la Bretagne retrouvera son caractère véritable; le biniou sauvera la danse; la danse sauvera le costume. Biniou, danse et costume contribueront largement à la conservation de la langue.

— Mais en pays gallo?

— C'est un problème très difficile. Nous avons près de soixante sonneurs en pays gallo; ils ne peuvent pour le moment que donner une note basse-bretonne en haut-pays. A mon avis, il ne faut pas romatiser la Basse-Bretagne, mais faire tous nos efforts pour bretonniser le pays gallo. Mais je préfère ne pas insister là-dessus, cela nous mènerait bien loin, la question langue est tellement importante pour une bretonnisation profonde. Le folklore n'y serait que superficiel.

— J'ai entendu parler d'une clique militaire de biniou et de bombarde. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur cette heureuse initiative?

— A la vérité, cette initiative n'en est pas une. Ce n'est pas la première fois que ces régiments bretons connaissent ces instruments. A la guerre de 1870, déjà, les Bretons parqués au sinistre camp de Conlie, avaient leurs biniou et leurs bombarde. Ce n'était pas officiel, bien entendu; mais c'était un antidote tellement puissant contre le caïard. En 1914-1918, plusieurs régiments dont, entre autres, le 24^e R. I. et le 73^e territorial, firent appel aux sonneurs pour galvaniser le courage du Breton. Ces essais ne furent pas concluants, car nul compte n'était tenu des différences de tonalités, ni des variantes ou des fioritures, et de bombarde. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur cette clique de ces soldats bretons, un général eut cette opinion : « Je vois, pour bien jouer du biniou, il faut avant tout jouer faux. » Cette opinion, qui était probablement justifiée, en raison justement de ces différences de tonalités, eut pour effet de couler la tentative.

« Aujourd'hui, le problème est envisagé sérieusement. Les tonalités sont unifiées. Le si bémol est adopté, comme étant la tonalité la plus courante en Bretagne. Notre défilé à trente sonneurs aux fêtes interceltiques de Brest, cet été, prouve qu'il est possible d'obtenir d'excellents résultats. M. le Commandant du 71^e B. I. l'espère bien. B. A. S. fera tout son possible pour l'aider. Cette année, près de trente jeunes de B. A. S. seront affectés à la clique militaire de Dinan.

« Je ne désespère pas de voir sous peu cette initiative, dont tout le mérite revient au commandant du 71^e B. I., suivie par tous les régiments bretons et par les équipages bretons de la flotte. Ce ne sont certes pas les Bretons qui y mettront obstacle. »

— Vous devez, je crois, publier un recueil d'airs populaires?

— Jef Le Penven s'en occupe. C'est un travail plus délicat qu'on ne pense. Chaque air est à épousser, afin de ne pas commettre d'erreur de mode ou de tonalité. L'origine n'est pas toujours le lieu où il a été recueilli; et il y a tellement de variantes. Il faut tenir compte aussi des déformations; le chanteur ou le musicien de qui l'on tient cet air n'est pas forcément une référence; il faut donc retrouver l'air original.

« Nous avons lancé une souscription afin de payer l'édition de ce recueil. Notre pauvre caisse voit l'argent rentrer régulièrement; nous espérons qu'il ne tardera pas à sortir. Il ne comprendra pas moins de 225 airs, dont la plupart ont été recueillis par Jef lui-même. »

— Ce recueil est-il lui-même une innovation?

— Non pas, des recueils nombreux ont déjà été lancés depuis cent cinquante ans : en 1827, un recueil d'airs vannetais; en 1895, le colonel Bourgeois édite un recueil de 125 airs, il en prépare un autre, contenant 148 airs de danses, mais ne peut l'éditer, nous savons où se trouve ce manuscrit. Et combien d'autres recueils, de Quellien, de Guilhem, de Le Diberder, parus au siècle dernier? Plus près de nous, en 1941, K. A. V. a lancé son *Tontou-Biniou*.

« Jef Le Penven compte lancer pour lui-même un recueil de trente chansons populaires, harmonisées; à Argol cet été, il nous en a appris une dizaine. La plupart des chorales de Cercles celtiques les ont adoptées. »



(Cliché Emled)

Quelques sonneurs du B. A. S. lors des Fêtes de Brest

INFORMATIONS DIVERSES

Mots d'enfants et autres...

PARIZ (Paris)

A propos de l'Emigration AVEC NOUS

par E. KERLOAGUEN

Nos récentes enquêtes sur Paris, Ville-Misère, et sur l'Emigration nous ont valu de nombreuses lettres et nous ne résistons pas au plaisir de transmettre quelques extraits de celles-ci.

La première nous vient de Dijon :
« ... J'admire le courage dont vous avez fait preuve en descendant dans les bas-fonds parisiens pour y rencontrer des Bretons à l'abandon. Il n'est pas permis d'ignorer que les situations lamentables que vous avez décrites existent.

« C'est la pépinière du mal sous toutes ses formes, mais pour en venir à bout, il ne faut pas seulement, à mon sens, l'action d'un groupement de solidarité sociale, mais il faut aussi les moyens légaux. Il faut, en fait, résoudre une pègre qui se complait dans la pouillerie. Secourir l'enfance, dans ces mauvais lieux, c'est l'idée qui se présente spontanément à l'esprit, mais il est évident, à la réflexion, qu'on ne pourra régénérer les gosses qu'en rénovant les parents.

« C'est une tâche immense; elle impose en tout cas, avec un esprit de générosité et de sacrifice, l'emploi de la force. Problème grave, problème complexe. Si Emléd n'est pas susceptible de le résoudre seul, ce sera tout de même son honneur que de clamer la nécessité d'une action indispensable pour le nom de notre pays et pour le salut de bien des nôtres... »

F. B.

La seconde lettre nous vient de Damgam (Morbihan). En voici quelques passages :

« ... Il était juste que l'on fasse connaître publiquement la misère de nos compatriotes émigrés, et je tiens à féliciter Emléd d'avoir été le premier à prendre une aussi hardie initiative.

« Jeune revue à peine née, vous avez déjà fait beaucoup pour la Bretagne et je ne souhaite qu'une chose : c'est que vous continuiez à approfondir les conditions d'existence de nos compatriotes émigrés et pour cela, que vous réussissiez une unité d'action commune avec les autres groupements bretons... »

J. G.

Nous arrêtons là les extraits des passages essentiels des lettres qui nous sont adressées; aux incroyables nous dirons que nous tenons ces lettres à leur disposition, y compris une, la seule qui nous traite d'aventuriers et d'arrivistes.

Mais qu'importe, Emléd ne s'arrête pas et s'emploie à mettre sur pied une vaste organisation de l'Emigration bretonne à Paris.

Pour cela nous lançons à tous les groupements bretons de la Région parisienne, un appel afin de constituer, si cela est possible, un front de combat breton contre la misère. (Certaines associations, à la suite de nos enquêtes, se sont soudainement préoccupées du sort des gens de maison ou des enfants de nos compatriotes malheureux.)

Et, d'autre part, de la poignée de Bretons qui ont pris une initiative vraiment agissante, nous citerons : l'abbé F. Mevellec, de la Colonie bretonne d'Aquitaine; l'abbé E. Gauthier, de Dinan, spécialiste des questions de l'Emigration; et l'abbé O. Roue, finistérien cent pour cent, peu connu de certains, mais qui a déjà tant fait pour les Bretons de Paris et du XI^e arrondissement en particulier.

A ces noms, évidemment, nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, mais la place

nous manque. Nous exprimerons simplement à Per Armor notre attachement le plus complet, en raison de tout ce qu'il a fait pour la cause bretonne depuis quelques années. Nombreux sont encore ceux qui le critiquent, mais cela ne nous inquiète nullement, car le groupe d'amis qu'il avait au début s'est considérablement agrandi. Aussi, qu'importe les critiques! Nous allons de l'avant et mettons tout en œuvre pour venir en aide aux Bretons émigrés.

Que chacun se rende compte de la nécessité de l'union et vienne nous rejoindre afin de hâter l'organisation définitive de l'émigration, émigration pourtant que nous voudrions tant voir atténuée par une refonte des organismes économiques de Bretagne.

Mais hélas, nous savons aussi que les Pouvoirs publics n'ont pas su permettre aux Bretons de vivre dignement sur leur sol natal. Puisse- nous au moins les aider à vivre dignement loin de « chez nous »!

Erwan KERLOAGUEN.

S. E. B. à Emléd.

A nos Lecteurs et Correspondants

Hors Bretagne et étranger. — Adresser la correspondance: comptes rendus, articles, réclamations, abonnements, demandes de publicité, etc., à : Emléd, 6, Cité de la Chapelle, Paris.

Afin d'éviter tout retard et d'accélérer les réponses à nos correspondants, n'adresser à M. Per Armor que ce qui lui est destiné personnellement. En effet, pendant les absences de notre Directeur général, le courrier à son nom reste en souffrance sur son bureau jusqu'à son retour, alors que l'autre courrier est décaché par son secrétaire.

Bretagne. — Adresser la correspondance, abonnements, réclamations, publicité à : Emléd, 12, boulevard Sévigné, Saint-Brieuc, et les comptes rendus et articles à : Emléd, Paris.

Par suite de l'augmentation par trop sensible des affranchissements postaux, la direction d'Emléd se trouve dans l'obligation de demander à ses lecteurs de joindre un timbre de 4 fr. 50 à toute correspondance, demande de renseignements, etc.

PLOUGASTELL (PLOUGASTEL)

Vous demandez des renseignements sur les Cercles celtiques? Voici pour Plougastel-Daoulas :

KOROLLEREN PLOUGASTELL

Fondé en avril 1946. Groupe une soixantaine d'adhérents répartis entre le bourg et la campagne.

Président : Jakez Fournier, rue du Pont; vice-président : Roger Mazéas.

Bien que loin de se désintéresser des autres danses, le groupe se spécialise dans les danses propres à la région : Piler lann, Gavottes de Plougastel, Gavottes d'honneur, etc.

Une chorale, une bibliothèque se constituent. Il existe des cours de breton, une fois par semaine. Il y a pour l'instant six sonneurs et nombreux sont ceux qui désirent jouer binjou ou bombarde...

Le groupe se recrute uniquement parmi les habitants de la commune, le port du costume Plougastel étant exigé pour les déplacements.

SANT-BRIEG (Saint-Brieuc)

CONGRÈS INTERCELTIQUE

Celta vient de communiquer son intention de favoriser, à Saint-Brieuc, un important Congrès interceltique au cours de l'été 1947.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative qui fait écho à celle dont Emléd a parlé dans son précédent numéro. Cet été, en effet, se dérouleront à Paris, dans des manifestations qu'on nous dit grandioses, les phases d'un important congrès des Bretons émigrés.

Nous souhaitons qu'une entente entre les organisateurs évite le déroulement simultané des deux congrès et que, au contraire, le congrès de Paris offre aux Bretons de la capitale la possibilité d'y assister avant que les nombreux départs vers la Bretagne dirigent vers Saint-Brieuc une foule enthousiaste.

UN SIÈCLE D'HISTOIRE BRETONNE

Un auteur breton, initié à la question bretonne, prépare la publication d'une histoire du Mouvement breton, de 1850 à nos jours.

Notre correspondant serait reconnaissant aux compatriotes qui pourraient compléter sa documentation en lui faisant parvenir tous reportages, photos, comptes rendus des manifestations et événements se rattachant aux mouvements culturels, politiques et économiques bretons et en mettant à sa disposition des collections de revues et journaux bretons.

Les documents seront rendus après usage. Ecrire au journal qui transmettra.

On nous annonce la parution de :

LES DERNIERS ÉCRASEURS

du capitaine Louis Lacroix, ouvrage illustré de nombreux hors-texte, et faisant partie de la série des *Grand-Caphorniers, Derniers Baleiniers*, etc... du même auteur. (Prix : 550 francs.)

ÉVOCATIONS du PAYS NANTAIS

(Nantes vu à travers les grands écrivains et grands voyageurs, de M^{me} de Sévigné à Henry-Jacques.) Textes réunis et présentés par M. Auguste Pageot. Cet ouvrage est illustré de bois gravés de M. Maurice Pigeon. (Prix : 150 francs.)

SOUSCRIPTION

(3^e liste)

Nous remercions bien sincèrement nos lecteurs et abonnés qui ont bien voulu participer à notre souscription, et dont les noms suivent :

En enor Santez Anna, Saint-Brieuc	500 fr.
M. Rolland, Indochine	70 fr.
M. l'abbé Mevellec (Dordogne)	200 fr.
M. Latimier, Pontivy	75 fr.
Total	845 fr.
Total des 2 premières listes	920 fr.
Total général	1.765 fr.

SKLAER EVEL LAGAD AN NAER

Kazet gant e vamm da di e voereb ar paotr bihan, hep tennan e anal, a zis pak e gefridi evel-hen :

« Ma mamm neus laret din laret deoc'h laret d'ar gamenez arabat de'i disonjal pa zeuio, digas da sonj da vamm goulen ganti peseurt devezh e ranko dont duman. »

LE PÈRE. — Qu'est-ce que l'extrême-onction?

CLAUDE. — ...
— Qu'est-ce que l'ordre?

— ...
— ... les péchés capitaux?

— ...
— Tu vois, tu ne sais pas ton catéchisme! Et qu'est-ce que l'avancée?

CLAUDE. — Ah! ça, papa, je sais : c'est une maladie que les femmes ont aux jambes.

Leçon de dessin à l'école.
Thème proposé : *Vers l'école, par un jour de pluie.*

HERVÉ a fini le premier : une maison (l'école), quelques lignes obliques (la pluie).

LE MAITRE. — Et les enfants avec leurs parapluies? Les filles avec leurs parapluies?

HERVÉ. — Dans l'école, parce qu'il pleut!

La maman du petit garçon :
— Ce n'est pas bien, tu sais, de dire un « pépin », on dit un « parapluie ».

Peu après, le petit garçon, qui mange une pomme :
— Maman, j'ai avalé un parapluie!

GALLEG DU-MAN

Le français tel qu'on le parle

Tonton Job revient du champ. C'est pendant l'occupation. Il a vu les Allemands, dit-il, tout couverts de « fumier ».

— Oui, dans le fumier qu'ils étaient, et même qu'on ne voyait rien de eux.

— Oh! tonton, dans le fumier? Ce n'est pas possible.

Renseignements pris, les Allemands avaient bien fait un exercice de combat, progressant derrière un écran de fumée (moged).

— Ah! ben, dit tonton, la fumier, je disais bien, aussi.

AL LENN A ZO TENN

Hig o tiskouez e levr kalanna d'e dad-kozh :

— Lenn, tad-kozh, lenn din.
An tad-kozh, nec'het :

— Tad-kozh, bihan, ne oar lenn nemet war ur grampeot henn. Bet eo bet d'ar skol d'ar sul hag d'ar yaou.

Enan an dud ouzh taol, da vat o tebnin avaloù-douar.

Anna vihan, daou vloaz, ur batatezenn e pep dorn hag unan all chaokent en he genou a sell ouzh ar re all hag a stag da ouellan.

— Petra zo, bihannig?
— Mamm, ar re-man a zehr tout ar pato!

— Debr'ta neuze, ma merc'h.
— Met n'hellan ket, mamm, leun eo ma genou ha ma daou zorn!

Gwiskamantezh

Nous adressons nos plus vifs remerciements à :

M^{lle} J. Gourdin (Saint-Etienne de Montluc) pour son troisième paquet de vêtements;

M. Latimier, pour son envoi de livres et jouets;

M. Boiseeq, pour la somme de 100 francs qu'il nous a fait parvenir.

A cette occasion, nous rappelons brièvement les buts de *Gwiskamantezh* (vestiaire breton) :

Collecter auprès de nos lecteurs et sympathisants les vêtements d'adultes et d'enfants, devenus trop petits ou hors de mode, pour être distribués par nos soins à nos compatriotes malheureux des quartiers zonières de Paris, dont *Emléd* a entretenu ses lecteurs dans le grand reportage : *Paris, Ville-Misère* (n^{os} 2, 3 et 4).

Aux futurs donateurs — qui, nous l'espérons, seront de plus en plus nombreux — nous recommandons de bien libeller l'adresse :

EMLÉD (Gwiskamantezh)

6, Cité de la Chapelle, Paris-18^e.

Les dons en espèces doivent être adressés à notre compte chèque postal :

PER ARMOR, 3244-41 Paris.

Merci d'avance.

Réservez vos achats de livres à la Librairie d'EMLED

6, Cité de la Chapelle, PARIS

POUR VOUS.

Youenn, le chercheur de pain , de E. Coarer-Kalondan...	48
Souvenirs d'un barde errant , de Botrel (Préface de Léna Botrel)	90
Penherezig, la petite héritière , de Marthe Le Berre...	54
Goneri, filleul de Cadoudal , de Hervé Cloarec...	42
L'île sous Cloche , de Xavier de Langlais...	120
Vent de Galerne , de Bernard de Parades...	900
Saint-Pol-Roux le Crucifié , de Paul-T. Pelleau...	120
Penser la Terre , de Andrée G.-Berry...	50
L'ancienne à la coiffe innombrable , de Saint-Pol-Roux...	120
Stances à la Rose , de Ronan Pichery...	180
Le Parisien , de Ronan Pichery...	150
Saint-Malo dévasté , 20 planches de X. de Langlais.	2.600
Exemplaires à 6.000, 3.500 et...	

POUR VOS ENFANTS.

Jobig, Jakig, Julig et Cie , par Benjamin Rabier...	123
Histoires de Bêtes (du même auteur)	123
Les Mémoires de Koan-Koan (du même auteur)	18
Kiki a mal aux dents (du même auteur)	18
L'histoire de Bretagne , de Toutouig (en français ou en breton).	60
Moutig et Bidorc'hig , de Rozenn	90
Istor Burzudus Balafenn	15
Le Breton par l'image , de M. Seité	45
Les Chevaliers de la Table-Ronde , de Ronan Caerléon 210 et	168
Le Merveilleux voyage de Matilin an Dall , de R. Thomen (Epuisé).	
Troiu kaer Matilin an Dal	30

REVUES.

Emléd , magazine mensuel illustré	35
--	----

JOURNAUX.

Emléd-Sport , journal sportif mensuel	5
--	---

MUSIQUE.

Quinze chansons d'amour , de Marie Drouart et Vincent Gambau	90
---	----

BIBLIOTHEQUE RELIGIEUSE.

La vie de saint Yves	25
Images de piété (pour livres de messe) la pièce	3
<i>Envoi contre remboursement sur simple commande à la direction d'Emléd.</i>	

Petites Annonces

OFFRES D'EMPLOIS.

On demande du personnel breton :

Pour le THEATRE : jeunes comédiens des deux sexes, même débutants et un régisseur.

Pour la RADIO : chanteurs, chanteuses (même amateurs) ayant petit répertoire breton.

Pour le CINEMA : un opérateur avec petite caméra; assistant metteur en scène expérimenté.

Pour EMLÉD : un démarcheur en publicité. Jeune homme ou jeune fille, 14-15ans, pour courses et petits travaux de bureau.

Faites offres à : Emléd, Service personnel, 6, Cité de la Chapelle, Paris.

Un FROTTEUR libre un jour par semaine, pour Paris. Ecrire : Emléd, 6, Cité de la Chapelle, Paris.

ON DEMANDE : jeune fille sérieuse, 18 à 25 ans, sachant faire ménage, lessive, repassage. Fournir références. Libre suite. Urgent. Gros gages, voyage payé, un an présence. Ecrire : J. Berland, 4, Cité Joly, Paris.

OCCASIONS DIVERSES.

Acheterais APPAREIL PHOTO professionnel à lampe. Ecrire prix et marque à P. V. T., à Emléd.

COURS-LEÇONS.

Cours gratuits de DANSES BRETONNES pour débutants ou non. S'adresser à EMLÉD, tous les jours sauf samedi, dimanche et fêtes, de 14 heures à 17 h. 30, ou à Ker-Vreiz, 43, rue Saint-Placide, à Paris, les lundi et jeudi, à 20 h. 30.

Le tacot départemental repartit en soufflant, ne laissant sur le quai qu'une vieille femme et un marin. L'employé prit distraitements leurs billets, ferma derrière eux la barrière de la sortie et s'en retourna derrière son guichet.

Erwann, hésitant, regarda s'en aller la voyageuse. Puis il parut se décider. D'un brusque coup de reins, il remonta son sac et se mit en marche.

Il avait fini par accepter l'invitation d'une de ses parentes et venait passer chez elle quelques jours de permission.

De rares passants, paysans se rendant aux champs, fillettes sortant leurs troupeaux de vaches, se retournaient pour regarder ce beau garçon dont la manché s'ornait d'un galon de laine rouge.

Lui, ne semblait pas les voir. En revanche, il paraissait dévorer des yeux le paysage. Il n'avait pas parcouru cette route depuis plus d'un an. Qu'allait-il trouver au bout?... Le cœur lui battait plus vite lorsqu'il y songeait.

La route devenait franchement mauvaise. La petite ville était déjà loin derrière, et la campagne paraissait presque déserte. De temps en temps, derrière un rideau d'arbres, à flanc de coteau, Erwann devinait une source, des toits moussus, un tas de paille : un village... Il mettait un nom sur chacun d'eux : Ker-

Notre roman-feuilleton (suite)

L'APPEL DES FLOTS

par Alain Le Bellec

groas, Roc'h-Baelan, Roc'h du : coins perdus qu'il avait visités jadis lorsqu'il courait dans les champs avec d'autres gamins.

Le chemin, de plus en plus raboteux, montait en lacets. Le jeune homme le gravissait d'un pas souple, malgré sa charge. Il parvint enfin au sommet et s'arrêta quelques instants pour contempler le paysage.

Une chaîne de collines barrait l'horizon, tout au loin. Des ombres violettes et mauves commençaient à s'étendre sur les pentes où les sapins massés plaquaient des taches sombres. Le soleil couchant disparaissait presque à l'ouest, derrière une crête plus aiguë. Seule, une petite tranche d'or se voyait encore.

Des lueurs roses, rouges, souffrées éclairaient ce coin de l'horizon. Les nuages, disposés en bandes étroites au-dessus des Menez, s'enflammaient graduellement, s'entouraient d'une frange dorée changeante qui disparaissait tout à coup, cependant que d'autres nuages s'embrasaient à leur tour. Un dernier rayon de

soleil, très large, barrait une partie de la vallée, coupant d'une ligne claire la campagne assombrie. Le village s'estompait déjà. Les fumées se distinguaient à peine.

Seules quelques lucarnes frappées par le soleil brillaient un instant, puis renaissaient presque aussitôt dans la pénombre.

Des bruits confus s'élevaient : meuglements des troupeaux conduits à l'abreuvoir, lourds cahots des dernières charrettes rentrant la moisson, tintement assourdi des marteaux frappant l'enclume, cris d'enfants se poursuivant dans les ruelles.

Erwann reprit sa marche. Un poids plus lourd lui pesait sur la poitrine, lui rendant la descente plus pénible que la montée... Il venait de voir l'entrée du village, une petite maison couverte d'ardoises neuves : celle dont sa mère avait brûlé le toit de chaume... Il revécut intensément le passé : nuits d'orgies, danses d'ivrognes, quolibets des voisins, et, pour finir, l'incendie, les flammes sortant de la

toiture, éclairant fantastiquement la danse d'une folle.

Tout à l'heure, il allait apercevoir la maisonnette où sa grand-mère était morte!...

Sa mère l'avait suivie de tout près dans la tombe. Quelques semaines d'internement avaient suffi pour l'achever. Il n'avait plus personne maintenant, en dehors de cette parente qui avait quitté la ville pour venir habiter la maison de sa grand-mère.

La procession sortait lentement de la chapelle, clergé en tête. Le long ruban se déroula, le long des champs, sous l'ardent soleil, comme un monstrueux serpent. Puis les prêtres s'arrêtèrent devant la fontaine : quelques prières, de grands gestes bénisseurs, et ils s'en allèrent rapidement. Alors, les fidèles, se bousculant, s'avancèrent vers l'eau miraculeuse.

Des mendians, vêtus de haillons, les plaies à l'air, les infirmités bien en vue, l'entouraient. Ils ne mendiaient pas; d'ailleurs, ils travaillaient. Chacun d'eux puisait l'eau qu'il offrait aux pèlerins. En échange, quelques pièces tombaient dans les scelles. Chaque misérable faisait de son mieux. Louison, que la danse de Saint-Guy agitait sans répit, puisait à l'aide d'un vieux seau de confiture.

(A suivre.)

K...
R...
B...
??????

case n° 3 à louer

*Un grand journal
Irlandais*
The Irish Press
Head Office :
BURGH QUAY
DUBLIN
(Irlande)

case n° 3 à louer

K...
R...
B...
??????

marie droüart
CONSEIL JURIDIQUE
" Claude Cottage "
Rue du Père-Bourdon, RENNES (Ille-et-Vilaine)

case n° 4 à louer

APPRENEZ LE BRETON !
Cours par correspondance
M^{lle} GOURLAOUEN
30, rue de la Corderie — Douarnenez

Arts bretons
Tableaux modernes
Bronzes
Céramiques
Broderies
ATELIERS
Y. GRALL-NICOT
4 bis, Square Desnouettes
PARIS XV^e

AMATEURS DE CHANT
venez
aux "Chanteries Bretonnes"
KER-VREIZ, 43, rue Saint-Placide, PARIS
Lundi et Jeudi à 20 h. 30

Il faut lire...
**L'ILE
SOUS
CLOCHE**
de Xavier de LANGLAIS
En vente à **EMLED**

Avez-vous lu
EMLED - SPORT
le premier Journal Sportif Breton
6, Cité de la Chapelle, PARIS (XVIII^e)

case n° 4 à louer

LISEZ...
VENT D'OUEST
Journal hebdomadaire Breton de Paris
10, rue des Pyramides

case n° 3 à louer

N'oubliez
pas
notre :
KENSKOAZELL
Merci!..

case n° 3 à louer

**Bretons
de
L'Île-de-France**
Venez à la
**PAROISSE
BRETONNE**
Réunions mensuelles
Bulletin paroissial
13, rue Philippe-de-Girard
PARIS

case n° 3 à louer

Nos Pages publicité
sont à votre service

TRAVAUX D'IMPRESSION
en CARACTÈRES CELTIQUES
Imprimerie du Léon
10, rue Lalayette - LANDERNEAU
(Finistère)
Prix modérés, Envois Franco

LA PLUS GRANDE BRETAGNE
(Lien mensuel entre les Bretons
à travers le monde)
F. MEVELLEC : C. C. Limoges 277.63
Abonn. annuel ord. : 100 fr.; soutien : 200 fr.